

PERSONNES VULNÉRABLES

Dans l'objectif d'une mise en place optimale du PSC une liste des personnes vulnérables ou/et isolées devra être établie en mairie. Toutes les personnes concernées doivent se faire connaître en mairie afin d'établir une liste la plus précise possible.

SD

PANNEAU POCKET

Dans le cadre de la mise en place du Plan Communal de Sauvergarde mais aussi pour la diffusion d'informations importantes, nous vous invitons une nouvelle fois à télécharger gratuitement l'application Panneau pocket Saint-Michel l'Observatoire. MERCI !

RA

PLAN DE SAUVERGARDE COMMUNAL

Monsieur Jean-Paul Grosso et l'ensemble du conseil municipal vous invitent à une réunion publique afin de vous informer du Plan de Sauvergarde Communal (PSC) et du document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM).

Cette réunion aura lieu le vendredi 12 mai à 18h00 dans la salle polyvalente.

SD

SÈCHERESSE & MANQUE D'EAU

Monsieur le maire Jean-Paul Grosso recommande aux propriétaires de piscines de remplir et faire les rajouts d'eau avant le 31 mai 2023.

RA

ALPES DE LUMIÈRE, DOUBLE ANNIVERSAIRE

Le samedi 3 juin dans l'après-midi, l'association Alpes de Lumière fêtera un double anniversaire : 2023 sera l'année du centenaire de la naissance de Pierre Martel, fondateur de l'association, mais aussi des 70 ans de la création d'ADL.

Une cérémonie aura lieu à la Bonnechère au plus près du cabanon pointu en pierre sèches, organisée par l'association : ce sera l'occasion d'inaugurer officiellement la plaque du chemin baptisé « Pierre Martel ».

Une cérémonie / hommage aura lieu à Saint-Michel-l'Observatoire à l'initiative de monsieur Jean-Paul Grosso maire de la commune et du conseil municipal.

SD

DÉCLARATION DE BIENS IMMOBILIERS

La taxe d'habitation est supprimée pour les résidences principales à partir de 2023. Afin de déterminer précisément les propriétaires encore redevables de la taxe d'habitation (résidence secondaire, logement locatif) ou de la taxe sur les logements vacants, la Direction générale des finances publiques (DGFIP) demande à **tous les propriétaires d'une résidence principale, secondaire ou d'un logement loué, d'effectuer une déclaration supplémentaire à l'administration fiscale avant le 1^{er} juillet 2023.** Cette nouvelle déclaration d'occupation des logements à effectuer par les propriétaires est prévue par la loi de finances pour 2020.

Cette déclaration est à réaliser en ligne, sur le service en ligne « Gérer mes biens immobiliers » à partir de votre espace personnel ou professionnel du site impots.gouv.fr impérativement avant le 1^{er} juillet 2023.

Consultez les [informations qui sont à déclarer](#) via le nouveau service en ligne « Gérer mes biens immobiliers ».

En cas de non-déclaration, d'erreur, d'omission ou de déclaration incomplète, une amende d'un montant forfaitaire de 150 € par local pourra être appliquée.

À noter

En cas de question ou de difficulté pour effectuer la déclaration, vous pouvez contacter :

Le numéro d'assistance des usagers particuliers au 0 809 401 401 (numéro non surtaxé).

AGENDA DES ANIMATIONS

- **25 mars** : tournois de contrée
- **28 avril** : chants polyphoniques corses, église basse

- **08 mai** : journée de l'art

- **Dernier week-end de juin** :

Fête de la Saint-Jean / manèges

• 23 juin : feu de la Saint-Jean avec un apéritif offert et pique-nique partagé

• 24 juin : musique

• 25 juin : groupe flamenco autour d'une paëlla puis concours de boules dans l'après-midi

- **21 juillet** : Saint-Michel en musique

- **14 août** : Saint-Michel en musique

- **15 août** : brocante

- **29 septembre** : concert lyrique à l'occasion de la Saint-Michel

- **14 octobre** : tournois de contrée

- **25 novembre** : tournois de contrée

- **3 décembre** : loto

- **16 décembre** : marché de Noël

- **20 janvier 2024** : tournois de contrée

- **16 février 2024** : tournois de contrée

DE LOYAUX ET BEAUX AMIS

Douceur, amitié, efficacité, fidélité, puissance, intelligence, courage, force, beauté vous ne penseriez pas forcément aux patous en attendant cette liste de qualités, c'est pourtant bien d'eux dont je parle. Récemment, Pascale Riera, éleveuse à Lincel, m'a conseillé de visionner le film « Rasco & nous », premier prix du film de montagne, réalisé par Axel Falguier en collaboration avec l'Institut de l'Élevage. L'oeuvre est diffusée gratuitement sur YouTube (voir le lien en fin d'article). Je ne saurais que vous encourager à ouvrir cette fenêtre sur la vie des bergers et leurs acolytes à quatre pattes. De précieux renseignements y sont dispensés notamment sur l'attitude à tenir en cas de rencontre avec un troupeau. Vous pourrez suivre le processus de sensibilisation des chiens et comprendre comment les patous voient leur troupeau. Avec cette obligation d'utiliser les patous, de nouveaux défis ont confronté les éleveurs. Pour être un chien parfaitement accompli dans son rôle complexe de gardien, le patou devra suivre un « conditionnement »

LABEL VILLAGES ET CITÉS DE CARACTÈRE

Le label villages et cités de caractère est un label national officiel.

Il distingue des communes rurales au patrimoine architectural et paysager remarquable.

Cette distinction permet, grâce à des objectifs précis, de préserver et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager de la commune, de garantir aux visiteurs la qualité de l'accueil et des prestations touristiques. Il favorise le développement du tourisme, améliore le cadre de vie des habitants et offre à la commune diverses actions de promotion et de communication de la part du Conseil général.

SD

LABEL VILLE PRUDENTE



Le 22 novembre 2022, notre belle commune s'est vue décernée le label « Ville Prudente ».

Le label Ville Prudente récompense les communes exemplaires en matière de prévention et de sécurité routières.

L'objectif est de valoriser les collectivités engagées de manière significative dans la lutte contre l'insécurité routière.

L'obtention de ce label est gage de qualité de vie pour les habitants où le partage de la rue et de la route est au cœur des préoccupations des élus.

Une grande fierté pour monsieur Grosso et l'ensemble du conseil municipal qui travaillent sans compter pour votre sécurité.



L'occasion pour nous de vous rappeler l'importance d'un stationnement et d'une circulation raisonnable en respectant les règles du code de la route et particulièrement aux abords de notre école où nous constatons quotidiennement des situations accidentogènes.

SD

très particulier.

Un film didactique, dans un décor extraordinaire qui pourra aussi parler aux enfants amoureux naturels des animaux.

Rasco & nous

www.youtube.com/watch?v=hiPjEBaq_jA&t=2275s



BT

Photos Pascale et Raymond Riera

NOUVELLE DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale de Saint-Michel/Lincel existe depuis 40 ans : elle sait se moderniser. L'équipe de bénévoles met à votre disposition, un site web dédié et une page Facebook. Tous deux sont régulièrement mis à jour.

Le site web de la bibliothèque municipale vous permet de consulter le fond d'ouvrages disponibles et de vous tenir informés des animations, événements et autres expositions installées dans ses locaux.

De plus, en tant que lecteur(trice), vous avez accès à votre compte personnel.

<http://mabib.fr/StMichelObsLincel/>

BONNE NOUVELLE, les tarifs 2023 n'ont pas augmenté depuis 13 ans et proposent la gratuité pour les enfants de moins de 16 ans depuis le 1^{er} janvier 2023.

Les inscriptions se font sur l'année civile, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année.

- adulte ou famille.....12€

- enfant jusqu'à 16 ans.....gratuit

- vacancier.....6€ + 20€ caution

Autre bonne nouvelle : La médiathèque départementale met à la disposition de tous les abonnés des médiathèques et bibliothèques de son réseau, un portail numérique.

Comment ça marche ? vous êtes abonné à la bibliothèque de votre village, sise 156 rue des Remparts : les bibliothécaires vous remettent un code identifiant qui vous permettra d'accéder à la plateforme. Il faut bien sûr être à jour de son inscription (année civile).

Cette nouvelle offre culturelle et éducative est gratuite.

Elle s'adresse à tous, des tout-petits aux adultes. Presse en ligne, histoires et films jeunesse, livres numériques et livres audio, supports d'apprentissage de langues, musique, jeux vidéo et enfin VOD, théâtre et documentaires.

Retrouvez tout cela et plus encore sur le site

<https://lamediatheque04.fr>

La bibliothèque se situe au 156 rue des Remparts, à Saint-Michel, elle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Heures d'ouverture : lundi de 15h à 18h,

et samedi de 9h à 12h.

Téléphone : 04 92 74 59 61

Courriel : bibliotheque.stmichelobs@orange.fr

<https://www.facebook.com/bibliostmichelobsLincel>

Béatrice Constantinesco



Saint-Michel-l'Observatoire/Lincel

LE MOT DE JEAN-PAUL GROSSO

INAUGURATION DU PLANÉTIARIUM

Malgré un temps glacial, c'était l'effervescence le vendredi 3 mars sur le plateau du moulin à vent avec l'inauguration tant attendue du planétarium de Haute Provence.

Monsieur Muselier, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et président délégué de Régions de France, monsieur Chappuis, préfet des Alpes-de-Haute-Provence, monsieur Depieds, président de la Communauté de Communes Haute-Provence Pays de Banon, madame Bareille, présidente du département des Alpes-de-Haute-Provence, monsieur Grosso maire de Saint-Michel-l'Observatoire, madame Claude Bouliou présidente du Centre d'Astronomie, monsieur Christian Moutte, président de la fondation d'entreprise Crédit Agricole Provence Côte d'Azur et président de la Caisse Régionale de Provence Côte d'Azur, monsieur Christophe Castaner, ministre et vice-président de la Région Sud en 2020 avait posé la première pierre était également au rendez-vous. Grâce à une organisation parfaite autour de Fabien Marquet, directeur du centre et son équipe cette inauguration restera une réussite et promet une affluence record en 2023.

Véritable bijou technologique, le planétarium a souvent été qualifié de « pépite » dans les différents discours. Cette réalisation chère à messieurs Peta et Depoisson, anciens maires de la commune qui n'ont jamais ménagé leurs efforts pour ce projet, au terme de nombreuses années d'un dossier compliqué, a fini par aboutir aujourd'hui ! Un grand MERCI à monsieur Bareau qui a suivi avec assiduité les travaux.



TRAVAUX

Deux gros chantiers sur le village de Saint-Michel, c'est le signe d'un essor communal qui se projette vers le futur. Très prochainement les travaux de réhabilitation de « la maison Blanc » vont débiter. Ce projet concerne l'immeuble situé à l'angle de la place du Serre et de la rue du « dernier rempart ». Il permettra la création de trois logements ainsi que deux commerces de proximité.

MAISON BLANC, STATIONNEMENT & ACCÈS

Les critères techniques et les obligations des marchés publics nous imposent un calendrier des travaux qui devraient débiter juste avant l'été 2023.



Nous nous efforcerons d'atténuer au maximum les désagréments occasionnés (bruit, poussière et stationnement). Cinq places de parking seront supprimées (voir photo ci-dessous) sur la place du Serre. Les accès aux commerces seront préservés, deux arrêts minute mis en place ainsi qu'une sécurité de circulation pour les personnes âgées et à mobilité réduite. La durée des travaux est évaluée à une année et bien évidemment je fais appel à votre civisme, votre patience et votre tolérance afin de respecter les futurs arrêtés (évitons la verbalisation !).

Il sera temps ensuite de nous pencher ensemble sur l'aménagement futur de notre place du Serre, avec vos idées et un échange constructif pour un projet concerté.

CRÈCHE INTERCOMMUNALE

Le chantier a démarré depuis quelques mois et la phase travaux va s'accélérer, fondations, élévations, structure bois/charpente avant cet été. Je tiens à remercier les riverains concernés et les habitants du centre village pour qui, les nuisances sont toujours une source de désagréments. L'accès chemin du « Claus » étant réservé aux piétons pendant toute la durée du chantier, même si l'accès au parking de l'école est possible par le côté sud pour les véhicules.



PLANTATION D'ARBRES & COIN REPAS



L'aménagement du stade municipal se poursuit avec la plantation de huit mûriers platane, situés entre le bâtiment rénové et le terrain de tennis (en souffrance). Un coin barbecue verra également le jour à proximité des arbres d'ici l'été. De quoi réjouir les familles qui pourront utiliser ces nouveaux équipements.



Le parc des enfants situé parking « Barnier » est maintenant sécurisé par une clôture, l'arbre mort a été remplacé et des jeux supplémentaires seront installés dans le courant de l'année 2023.

Votre maire, Jean-Paul Grosso

LE BILLET DE ROLAND LATIL

A l'heure où l'humeur sociale gronde, où la fatigue morale prend le dessus, j'aimerais avec un peu de poésie vous conter une rencontre qui a profondément initié mon âme de rebelle...

A la croisée de son regard lessivé par l'usure et le temps
 Mon cœur s'est fracassé de part en part
 Stoppé net par ce bleu gris si tranchant
 Paradoxe du labeur
 Enigme de la vie
 Le vieux de ses yeux rieurs,
 Au coin des lèvres un léger mépris
 Se tient devant moi, me jauge.
 D'une force que seul le travail de la terre octroie
 la puissance du juge
 Sans rien n'y trouver à redire...
 La fascination me transporte
 Au-delà de mes racines
 Jusqu'à me secouer de

telle sorte
 Que je cache mon trouble avec peine...
 En une fraction de seconde
 Au travers de ce regard paysan
 Je saisis la réalité de ce monde
 Où les valeurs d'antan
 Sont les sources mêmes
 D'une vérité si simple et limpide.
 Il me tend sa main,
 Quatre paroles à peine,
 Assez pour me rendre serein...
 Et je rentre en scène,
 A présent je sais
 Ce gris bleu délavé
 C'est le ciel, la terre et la sueur réunis.

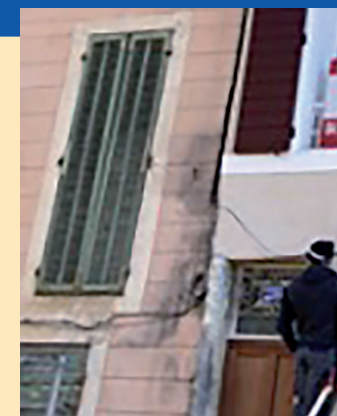
URBANISME / FAÇADES / FIBRE OPTIQUE

Tous sensibles à la beauté de nos villages, plus particulièrement dans leur noyau villageois, dont le bâti doit son charme à la tonalité des façades, leur architecture, leur ordonnancement, la modénature qui les souligne... Il est donc primordial de veiller au respect de cette valeur patrimoniale, à l'embellissement de nos centres anciens, et de mener une lutte contre l'irrespect, le peu de scrupules que présentent certains intervenants.

En effet, un très grand nombre d'entre nous souhaite accéder à la fibre optique et c'est bien normal ; cependant elle ne doit pas dégrader notre environnement, mais le servir. Chacun doit être attentif au tracé de passage de la fibre.

Sachez que les prestataires qui l'installent cèdent à la facilité et tirent majoritairement ces câbles noirs en façade. Ils pourraient pourtant utiliser les gaines de télécommunications déjà existantes qui arrivent à l'intérieur de nos maisons !
 Sachez que bien qu'accessible depuis le domaine pu-

blic, l'utilisation d'une façade comme support au cheminement de la fibre est soumise à autorisation et doit faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie dans le périmètre de protection des monuments historiques (centre ancien de nos deux villages).



La responsabilité du non-respect de cette obligation nous appartient, elle est verbalisable avec mise en demeure de déplacement. L'enjeu est de taille, merci de veiller à la discrétion de la mise en place de la fibre. Respectons notre cadre de vie !

MG

HYDROCARBURES



Hydrocarbures, solvants et divers

Il est formellement interdit de jeter des solvants (produits chimiques, hydrocarbures ou autres) dans les toilettes, regards et canalisations d'égout sous peine d'amende (arrêté de l'état du 30/07/1979).

Les déposer à la déchetterie de Mane, zone du Pitaugier

HORAIRES D'OUVERTURE :

**Mardi, mercredi, jeudi et vendredi :
 De 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00**

Samedi de 8h00 à 15h00

Fermé les dimanches et lundis.



GM

SERVICE-EXTRASCOLAIRE

Après la mise en place du service périscolaire (pause méridienne sur les temps scolaire), en septembre 2020 et l'accueil les mercredis en novembre 2020, le secteur de la petite enfance s'étoffe à Saint-Michel-l'Observatoire.
 A la demande des délégués des parents d'élèves, le service extrascolaire ouvrira ses portes au printemps 2023.

Le conseil municipal lors de la réunion du 09/01/2023 a pris la délibération à l'unanimité d'ouvrir ce service aux dates suivantes :

- Vacances de printemps :**
du lundi 17/04 au vendredi 21/04/2023.
- Vacances d'été :**
du lundi 10/07 au vendredi 28/07/2023 (vendredi 14/07 étant férié).
- Vacances d'automne :**
du lundi 23/10 au vendredi 27/10/2023.

L'équipe sera composée de :
 Laura Nicolle directrice du service et animatrice
 Laure Juhel animatrice et cantinière
 Une ATSEM viendra compléter l'équipe d'animation.

Nous espérons que ce service répondra à vos attentes et que la fréquentation sera au rendez-vous.

Monsieur le maire, Jean-Paul Grosso
 et la commission de vie scolaire/ petite enfance

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE PARC DU LUBERON

Suite à la mise en place d'un nouveau service sur notre territoire pour l'année 2023 par le Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique (SARE) porté par le Parc du Luberon, voici les supports visuels pour information :

Elodie MENC
 Animatrice/Conseillère
 SARE Vaucluse, Luberon Haute-Provence
 Architecte DE

Tél : 04 90 04 41 96 - Port : 06 24 77 39 94
 E-mail : elodie.menc@parcduluberon.fr

Parc naturel régional du Luberon
 60, place Jean Jaurès, 84400 Apt



Objet : Lettre d'information Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique Luberon Haute-Provence

Depuis le 1er janvier 2022, **France Rénov'** c'est le service public qui guide les particuliers dans leurs travaux de rénovation énergétique. Il est déployé partout en France et animé localement par les espaces conseils **France Rénov'**.

L'ESPACE CONSEIL France Rénov' DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU LUBERON

Vous envisagez des travaux de rénovation ou d'extension ? Des travaux d'isolation ? La réfection de votre toiture ou le ravalement de vos façades ? Le changement du système de chauffage, de ventilation ou des menuiseries ?

Les conseillers France Rénov' du Parc Naturel Régional du Luberon sont là pour vous aider et vous accompagner dans votre projet de rénovation.

Pour vous accompagner, nos architectes conseillers tiennent régulièrement des permanences en mairie au titre du « conseil architectural » et de la « rénovation énergétique ». Leurs conseils sont **personnalisés, gratuits et indépendants**. Ils vous informent sur les aides, nationales et locales, ainsi que sur les aspects techniques et administratifs de votre projet de rénovation.

Le service propose également un **accompagnement complet** jusqu'à la réalisation de vos travaux : visite du logement, évaluation thermique, aide aux choix des entreprises, pour vous aider à concrétiser votre projet et favoriser une rénovation performante.

- Comment faire ?**
 → Prenez rendez-vous avec l'architecte conseiller en mairie
 → Rendez-vous sur parcduluberon.fr

Dispositif porté et financé par le Département des Alpes de Hautes Provence et la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon.



<https://www.parcduluberon.fr/un-quotidien-a-preserver/qualite-de-vie/la-maison-et-le-jardin/sare-luberon/>